

**Guide
méthodologique****Devenir des diplômés de master de l'enseignement (MEEF)
Enquête 18 mois après l'obtention du diplôme**

La loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018 renouvelle l'obligation faite aux établissements, dans les lois précédentes (loi LRU du 10 août 2007 puis loi ESR du 10 juillet 2013), de publier sur leur site internet les statistiques d'insertion de leurs diplômés, constatées un et deux ans après l'obtention du diplôme.

Pour répondre à cet objectif initié par la loi LRU, un dispositif national de collecte de données sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université a été mis en place par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en concertation avec les universités, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) et la Délégation à l'information et à l'orientation (DIO). La première opération a été mise en place en décembre 2009 et a porté sur les diplômés 2007 de DUT, de licence professionnelle et de master. Cette opération est reconduite tous les ans.

La collecte des données est réalisée au sein des universités dans le cadre d'une charte visant à garantir la production de données de qualité, fiables, et comparables entre les universités. L'enquête nationale est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique et devient obligatoire à compter de la campagne 2020.

L'université de Rouen Normandie participe chaque année au dispositif national en interrogeant les diplômés 30 mois après l'obtention d'une licence professionnelle ou d'un master. Elle respecte strictement le protocole national.

En complément de ce dispositif, l'université a fait le choix, qu'elle confirme chaque année, d'enquêter les diplômés 18 mois après le diplôme. Ces enquêtes internes répondent aux besoins de la communauté universitaire, notamment : disposer d'informations sur l'insertion à moyen terme et sur la poursuite d'études, assez rapidement, quel que soit le profil des diplômés.

Les enquêtes internes et les enquêtes nationales sont réalisées par l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle (OVEFIP). Cette gestion centralisée des enquêtes garantit la qualité du dispositif et l'égalité de traitement des formations tout en rationalisant les moyens. L'équipe définit et suit un protocole rigoureux, standardise le recueil et le traitement des données ainsi que la production des indicateurs.

Les enquêtes à 18 mois font l'objet de publications mises à disposition sur le site internet de l'université.

[Lien vers les publications sur le site de l'université de Rouen Normandie](#)

Les enquêtes à 30 mois font l'objet d'un traitement par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Les résultats sont publiés sur une plateforme nationale.

[Lien vers la plateforme du MESRI](#)

En complément de ces publications qui présentent les données sur le suivi des diplômés destinées à tout type de public, l'observatoire propose des tableaux de bord dynamiques, un pour les enquêtes internes à 18 mois et un pour les enquêtes nationales à 30 mois, consultables en ligne à partir d'une page en accès réservé. Ces tableaux de bord se composent d'une sélection d'indicateurs qui doivent servir d'appui à l'évaluation et au pilotage des formations, que ce soit dans le cadre ponctuel du bilan du contrat quinquennal ou dans un cadre plus régulier de suivi des formations, à l'occasion des conseils de perfectionnement notamment.

Ces tableaux de bord concerneront à terme les cinq promotions de diplômés de l'offre de formation 2017-2021.

Au-delà de la consultation des indicateurs globaux, il est possible d'affiner les résultats en fonction de quelques variables prédéfinies en appliquant des filtres. Ce système de filtres permet, par exemple, de situer une formation au regard des données agrégées pour le domaine auquel elle est rattachée. L'autre intérêt de cet outil est de disposer de données compilées sur plusieurs promotions fournissant ainsi des indicateurs consolidés, calculés sur des effectifs plus importants.

Table des matières

1. MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE MASTER	2
2. TABLEAUX DE BORD THÉMATIQUES ET DÉFINITIONS	2
2.1. Population	2
2.2. Synthèse	3
2.3. Poursuite d'études	3
2.4. Insertion professionnelle	4
2.5. Opinion des diplômés	5
2.6. Évolution des indicateurs	5
3. FILTRES	6
4. EXPORTATIONS	6

1. MÉTHODOLOGIE DES ENQUÊTES AUPRÈS DES DIPLÔMÉS DE MASTER

Champ : Tous les diplômés de master d'une promotion n/n+1 sont concernés par l'enquête réalisée en année n+2/n+3.

Date d'observation : 1^{er} décembre n+2

Exemple : les diplômés de la promotion 2017-2018 sont enquêtés en décembre 2019.

Sources :

- Système d'information de l'université de Rouen Normandie (Apogée : application pour l'organisation et la gestion des enseignements et des étudiants) : données socio-démographiques, coordonnées et informations sur le master (nomenclature).
- Fichiers de gestion des apprentis et des stagiaires de la formation continue (CFCA) : statut des diplômés (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, demandeurs d'emploi, salariés).
- Données d'enquête : informations sur le parcours de formation et l'insertion professionnelle, opinion des diplômés.

Recueil des données d'enquête :

- Enquête en ligne : un mail contenant le lien vers le questionnaire en ligne est envoyé en décembre sur l'adresse de messagerie électronique personnelle, il est suivi de 2 à 3 relances électroniques en décembre et janvier.
- Enquête téléphonique : les diplômés qui n'ont pas répondu en ligne sont appelés par téléphone afin de collecter les réponses à l'enquête. Cette étape est réalisée par une dizaine d'étudiants de l'université embauchés en qualité d'étudiants vacataires. Ces étudiants sont recrutés, formés et encadrés par l'OVEFIP. Les appels téléphoniques se déroulent du lundi au jeudi de 17h à 20h pendant environ 12 semaines (de janvier à avril).

2. TABLEAUX DE BORD THÉMATIQUES ET DÉFINITIONS

Les diplômés de master de l'enseignement (MEEF) font l'objet de questions spécifiques à leur formation. Pour cette raison deux rapports interactifs ont été réalisés, l'un sur le devenir des diplômés de master de l'enseignement (MEEF), l'autre sur le devenir les diplômés de master (hors master MEEF).

Dans le bandeau en haut de page, se trouvent les liens vers les différents rapports de l'outil.



Devenir des diplômés de master de l'enseignement (MEEF) | Enquête 18 mois après l'obtention du diplôme
Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle

Page d'accueil | Rapports à consulter : Cliquez sur le nom d'un rapport pour l'afficher

1 - Population 2 - Synthèse 3 - Poursuite d'études 4 - Insertion professionnelle 5 - Opinion des diplômés 6 - Évolution des indicateurs

L'outil comporte **six vues** fournissant les statistiques et informations retenues pour chaque thème :

- 1 - Population
- 2 - Synthèse
- 3 - Poursuite d'études
- 4 - Insertion professionnelle
- 5 - Opinion des diplômés
- 6 - Évolution des indicateurs

2.1. Population

Ce rapport propose quelques éléments permettant de caractériser les diplômés concernés par l'étude. On trouvera ainsi la répartition des diplômés selon le sexe, la nationalité (française ou étrangère), le baccalauréat, l'âge, la promotion, la composante et le domaine. Ces informations sont issues du système d'information (Apogée).

Le parcours des diplômés, en particulier leur insertion professionnelle, variant en fonction de leur profil et de leur trajectoire scolaire et professionnelle, il convient de distinguer les personnes qui relèvent de la **formation continue** des plus jeunes qui relèvent de la **formation initiale et de l'alternance**.

Deux types de public sont ainsi définis :

- **Formation initiale**

Il s'agit des diplômés âgés de 30 ans ou moins à l'obtention du diplôme, qui ont suivi leur formation en formation initiale classique ou en alternance. L'alternance comprend les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation.

- **Formation continue**

Il s'agit des stagiaires de la formation continue : salariés ou demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement pour leurs études, quel que soit leur âge. Auxquels sont ajoutées les personnes âgées de plus de 30 ans l'année d'obtention du diplôme, qui ont suivi leur formation sous le statut étudiant.

2.2. Synthèse

Cette vue permet de connaître rapidement la **situation des diplômés 18 mois après l'obtention du diplôme** : en emploi ; sans emploi, en recherche d'emploi ; sans emploi, n'en cherchant pas ; en formation.

Elle débute par des données synthétiques sur la situation de l'ensemble des diplômés. Elle se poursuit par une déclinaison des données de situation **en fonction du parcours de formation** (avec ou sans poursuite d'études au cours des 18 mois).

2.3. Poursuite d'études

Sont proposés dans ce rapport les **principaux indicateurs** concernant la poursuite d'études et les **caractéristiques de la poursuite d'études** au cours des 18 mois. Deux types de calcul sont principalement utilisés : taux calculés sur l'ensemble des répondants et répartition parmi les répondants en études.

Exemple :

Taux de poursuite en master en n+1 : nombre de diplômés inscrits en master en n+1 / nombre de répondants.

Part de la poursuite en master dans la poursuite d'études en n+1 : nombre de diplômés inscrits en master en n+1 / nombre de diplômés en études en n+1.

2.3.1. Principaux indicateurs de la poursuite d'études

- **Taux de poursuite d'études immédiate** : nombre de diplômés en formation en année n+1 / nombre de répondants.
- **Taux de poursuite d'études au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme** : nombre de diplômés en formation en année n+1 ou n+2 / nombre de répondants.
- **Taux de poursuite en doctorat au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme** : nombre de diplômés inscrits en doctorat en année n+1 ou n+2 / nombre de répondants.
- **Part des diplômés en études à la date de l'enquête** : nombre de diplômés en formation en année n+2 / nombre de répondants.

2.3.2. Concours des métiers de l'enseignement

Cette partie rend compte d'une des spécificités des masters MEEF en présentant des données relatives aux concours des métiers de l'enseignement : part des diplômés qui ont été reçus à un concours de l'enseignement, année d'obtention du concours (avant, pendant ou après le M2) et type de concours obtenu.

2.3.3. Parcours de formation après le master

Cette rubrique rend compte de façon assez synthétique du parcours de formation au cours des 18 mois suivant l'obtention du master : poursuite en année n+1 uniquement (poursuite immédiate courte), ou en années n+1 et n+2 (poursuite immédiate longue), ou en année n+2 uniquement (reprise d'études), et grand type de formation suivie sur les deux années.

2.3.4. Caractéristiques de la poursuite d'études au cours des 18 mois

La partie poursuite d'études est affichée sur deux colonnes : l'une présente les caractéristiques des études suivies en année n+1 (poursuite immédiate) et l'autre présente les caractéristiques des études suivies en année n+2 (soit 18 mois après le master, à la date de l'enquête).

Les formations sont caractérisées comme suit :

- **Type de formation** : les types de formation sont regroupés en cinq catégories :
 - Doctorat : diplôme national de doctorat, dispensé majoritairement en université.
 - Master (hors master MEEF) : diplôme national de master, dispensé majoritairement en université, hors mention MEEF.
 - Master de l'enseignement (MEEF) : diplôme national de master mention MEEF, dispensé majoritairement en université.
 - Parcours adapté MEEF.
 - Autre formation : toute autre formation de tout niveau : licence, bachelor, mastère spécialisé, master of science (MSc), diplôme universitaire...
- **Localisation** : découpage régional en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016.
- **Libellé de la formation** : cette information ne s'affiche que si un filtre a été défini sur la mention, le parcours ou le libellé du master.

2.4. Insertion professionnelle

Sont proposés dans ce rapport les **principaux indicateurs** concernant l'insertion professionnelle et les **caractéristiques de l'emploi occupé** 18 mois après l'obtention du master. Deux types de calcul sont principalement utilisés : taux calculés sur l'ensemble des diplômés concernés et répartition parmi les diplômés en emploi.

À noter : les enquêtes d'insertion professionnelle fournissent des informations permettant **d'évaluer la qualité de l'insertion professionnelle immédiate**, c'est-à-dire après chaque diplôme. Les diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention du diplôme considéré ne sont pas concernés par cette mesure, l'insertion professionnelle ne pouvant être directement reliée à ce diplôme.

Diplômés concernés : les données ne portent que sur les diplômés qui :

- **n'ont pas poursuivi d'études** après le master,
- **sont en situation de vie active** (emploi ou recherche d'emploi) 18 mois après le diplôme.

2.4.1. Principaux indicateurs de l'insertion professionnelle

Situation professionnelle 18 mois après l'obtention du master

- **Taux d'insertion professionnelle** : nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés entrés dans la vie active.
- **Taux de recherche d'emploi** : nombre de diplômés sans emploi en recherche d'emploi / nombre de diplômés entrés dans la vie active.

Caractéristiques de l'emploi 18 mois après l'obtention du master

- **Part des emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire** : nombre de diplômés ayant un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire / nombre de diplômés en emploi.
Niveau cadre : groupes socio-professionnels « Cadres et professions intellectuelles supérieures », « Artisans, chefs d'entreprise » (nomenclature PCS de l'INSEE).
Niveau profession intermédiaire : groupe socio-professionnel « Professions intermédiaires » (nomenclature PCS de l'INSEE).
- **Part des emplois de niveau cadre** : nombre de diplômés ayant un emploi de niveau cadre / nombre de diplômés en emploi.
- **Part des emplois stables** : nombre de diplômés ayant un contrat stable / nombre de diplômés en emploi.
Contrats stables : CDI, fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), indépendant-e, profession libérale, auto-entrepreneur-e, chef-fe d'entreprise.
Contrats temporaires : CDD, contractuel-le ou vacataire de la fonction publique, intérimaire, autre (emploi aidé, intermittent du spectacle...).
- **Part des emplois à temps plein** : nombre de diplômés ayant un emploi à temps plein / nombre de diplômés en emploi.
- **Taux de rétention régionale (part des emplois en Normandie)** : nombre de diplômés ayant un emploi en Normandie (Haute-Normandie et Basse-Normandie) / nombre de diplômés en emploi.
On peut en déduire le taux de mobilité : part des emplois extérieurs à la Normandie (y compris à l'étranger).
- **Part d'emplois à l'étranger** : nombre de diplômés en emploi à l'étranger / nombre de diplômés en emploi.
- **Salaire net mensuel médian** : médiane calculée à partir des salaires nets mensuels, hors primes, avant impôt sur le revenu prélevé à la source, pour les emplois à temps plein exercés en France métropolitaine. Le salaire médian est tel que la moitié des diplômés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
- **Salaire net mensuel moyen** : moyenne calculée à partir des salaires nets mensuels, hors primes, avant impôt sur le revenu prélevé à la source, pour les emplois à temps plein exercés en France métropolitaine.

2.4.2. Situation professionnelle 18 mois après l'obtention du master

Cette rubrique reprend sous forme graphique les éléments concernant les taux d'insertion professionnelle et de recherche d'emploi. Ces données sont complétées par :

- **La part des diplômés qui ont occupé au moins un emploi** depuis l'obtention du diplôme : nombre de diplômés qui ont occupé un emploi / nombre de diplômés concernés.
- **Le délai moyen d'accès au premier emploi** : date de début du premier emploi – date d'obtention du master.

2.4.3. Caractéristiques de l'emploi occupé 18 mois après l'obtention du master

Cette rubrique reprend les éléments concernant les indicateurs de la qualité de l'emploi de façon un peu plus détaillée : niveau de l'emploi, contrat de travail, temps de travail, salaire net mensuel, localisation de l'emploi (découpage régional en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016).

Ces données sont complétées par des informations sur :

- **L'intitulé de l'emploi** (détaillé en principaux emplois de l'enseignement).
- **Le secteur d'activité économique de l'employeur** (d'après la NAF de l'INSEE).
- **La catégorie de l'employeur** : entreprise privée, fonction publique, association ou organisme à but non lucratif, entreprise publique, employeur exerçant une profession libérale ou indépendant, soi-même.

2.4.4. Liste des emplois occupés 18 mois après le master

Les libellés d'emplois s'affichent lorsqu'un filtre a été défini sur la mention, le parcours ou le libellé du master.

2.5. Opinion des diplômés

Ce tableau de bord s'attache à rendre compte de l'appréciation des diplômés sur l'année de M2 et sur l'emploi. Cette évaluation à froid peut compléter l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants dans le cadre des conseils de perfectionnement.

2.5.1. Opinion sur l'année de M2

Ce tableau de bord comprend un graphique qui rend compte du **degré de satisfaction** quant au M2 obtenu à l'université de Rouen Normandie. Sont évalués : le contenu de la formation, l'organisation des enseignements et la cohérence entre les enseignements et le stage.

2.5.2. Opinion sur l'emploi occupé 18 mois après le master

Les données concernent uniquement les **diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après l'obtention du master et qui sont en emploi 18 mois après**.

Les diplômés sont invités à positionner sur une échelle leur appréciation de :

- **La correspondance entre l'emploi et le diplôme**, à travers deux aspects : le niveau et le domaine.
- **La satisfaction quant à l'emploi**, à travers quatre aspects : les fonctions occupées, le niveau de responsabilités, le niveau de rémunération et les relations dans la structure qui les emploie.
- **L'optimisme quant aux perspectives de carrière**.

2.5.3. Données complémentaires d'appréciation du M2 et de l'emploi

Lors de l'enquête, les diplômés ont la possibilité de s'exprimer librement et apporter des précisions sur leur appréciation en répondant à des questions ouvertes concernant le M2 d'une part et leur emploi d'autre part.

Pour respecter une forme de confidentialité, les **remarques rédigées par les diplômés** ne figurent pas dans le tableau de bord. Toutefois, l'OVEFIP les tient à la disposition des responsables de formation qui souhaitent en prendre connaissance. Un bouton figurant sur la vue permet d'accéder à un formulaire en ligne pour effectuer une demande de données complémentaires.

2.6. Évolution des indicateurs

Ce tableau de bord présente, sur deux pages, l'évolution sur les cinq années de l'offre de formation 2017-2021 des principaux indicateurs concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle des diplômés. Il est alimenté chaque année dès qu'une nouvelle enquête a été réalisée.

Le périmètre et les indicateurs de cette vue obéissent aux mêmes critères et calculs que ceux figurant dans les tableaux de bord thématiques. Il convient ainsi de se reporter aux définitions précédentes.

3. FILTRES

L'outil permet à l'utilisateur de définir un profil en sélectionnant un ou plusieurs filtres. Par défaut, aucun filtre n'est appliqué, toutes les données sont sélectionnées.

Pour valider la sélection du ou des filtres, il faut cliquer sur [Appliquer] sous la zone de filtres. Les filtres peuvent être modifiés un par un, il est cependant conseillé d'annuler complètement la sélection en cliquant sur [Annuler] avant de choisir de nouveaux critères.



Au début de chaque rapport, un encadré liste les filtres appliqués. On y retrouve les variables de filtre ainsi que les valeurs sélectionnées.

Exemple :

Le profil sélectionné ici correspond aux diplômés de la promotion 2017-2018 enquêtés en décembre 2019, issus de la formation initiale, du domaine Sciences, technologies, santé.

Les informations de tous les tableaux de bord sont actualisées en fonction de ces filtres.

Dernière mise à jour du document : 20/12/2021

Sélection de la population

Vous pouvez appliquer des filtres pour sélectionner la population qui vous intéresse.

> Pour valider la sélection, cliquez sur "Appliquer". Consultez ensuite les résultats sur les onglets du bandeau supérieur.
> Pour annuler la sélection, cliquez sur "Annuler".

Promotion de diplômés : 2017/2018

Sexe : (tous)

Type de public : Formation initiale

Composante : (tous)

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : (tous)

Parcours : (tous)

Intitulé du master : (tous)

Appliquer Annuler

Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle

Offre de formation 2017-2021

Population | Devenir des diplômés d'un master de l'enseignement (MEEF) Enquête 18 mois après l'obtention du diplôme

Filtres appliqués :

Promotion : 2017/2018

Sexe : Femmes ; Hommes

Public : Formation initiale

Composante : INSPE de l'académie de Rouen

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation, 2nd degré

Parcours : 3 parcours sélectionnés

Intitulé du master : 3 masters sélectionnés

Date de l'enquête : 1er décembre 2019

Nombre de diplômés : 30
Nombre de répondants : 26
Taux de réponse : 87 %

Caractéristiques des 30 diplômés

Source : Fichiers administratifs

Promotion de diplômés	Nb	% obs.
2017/2018	30	100%
2018/2019	0	0%
2019/2020	0	0%
2020/2021	0	0%
2021/2022	0	0%
Total	30	100%

Public et mode de formation		Effectifs	%
Formation initiale et alternance		30	100%
Formation initiale classique		30	100%

4. EXPORTATIONS

Il est possible d'exporter les tableaux de bord (ouvrir ou enregistrer) sous différents formats : pdf, xls, doc, ppt.

Pour obtenir une mise en page correcte, il est conseillé de choisir le format pdf.

L'export ne concerne que la vue affichée à l'écran. Pour télécharger l'ensemble des tableaux de bord, il est nécessaire d'afficher et d'enregistrer les tableaux de bord un par un.